

L'Anse-Saint-Jean, le 4 juin 2018.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Annick Boudreault, Directrice générale / Secrétaire-trésorière par intérim

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 4 juin 2018 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :
Monsieur Anicet Gagné
Madame Chloé Bonnette
Monsieur Yvan Coté
Monsieur Victor Boudreault
Monsieur Richard Perron
Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :

190-2018
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté.

191-2018
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018
4. **LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de mai 2018
5. **RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
 - 5.1 Aucun
6. **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Vente d'un vélo taxi - Comité du Festival du Bœuf
 - 6.2 Société d'habitation du Québec - OMH de L'Anse-Saint-Jean - Budget révisé 2018
 - 6.3 Société d'habitation du Québec - OMH L'Anse-Saint-Jean - États financiers 2015
 - 6.4 Lettre de monsieur Ghislain Pelletier
 - 6.5 Dossier madame Audrey Maltais
 - 6.6 Classique Annuelle de Volley-Ball du Bas-Saguenay
 - 6.7 Zec saumon - Lettre d'appui pour la FQSA
 - 6.8 Autorisation d'établir un système d'antenne de radiodiffusion au Mont-Édouard
 - 6.9 Demande de collaboration du service d'aménagement de la MRC
 - 6.10 Demande de nettoyage des lignes de transmission d'Hydro-Québec
 - 6.11 Rachat de terrain # 30 situé dans le développement du Mont-Édouard de monsieur Martin Rondeau et madame Marie-Josée Desbiens
 - 6.12 Demande de Gestion P.I.N.G
 - 6.13 Autorisation du projet CoolBox à toit plat
 - 6.14 Panneaux culturo-patrimoine - phase 1
 - 6.15 Programme nouveau horizons pour les aînés (PNHA)

- 6.16 Soutien au personnel municipal œuvrant contre les changements climatiques
- 7. ADMINISTRATION**
- 7.1 Inscription congrès FQM
- 7.2 Mallette - honoraires d'audit des états financiers consolidés pour l'exercice financier 2018
- 7.3 Assurances 5000 - Annulation organisme « L'Anse Flamme »
- 7.4 SNC - Lavalin - Honoraires supplémentaires - Localisation de l'aqueduc
- 7.5 Harmonisation du site internet à la nouvelle image de marque
- 7.6 Monsieur Pierre-Olivier Houde et Madame Mélissa Larouche
- 7.7 Chevalier de Colomb conseil 8154 Cap Trinité
- 7.8 Renouvellement du contrat de travail de monsieur Jean-François Houde, directeur des travaux publics.
- 7.9 Poste de Directeur Général
- 7.10 Vente pour défaut de paiement de taxes / personne mandatée
- 7.10 Embauche de personnel temporaire d'été
- 7.11 Embauche d'une secrétaire temporaire sur appel
- 7.12 Offre de service GHD - Caractérisation environnementale des sols phase II
- 7.13 Non renouvellement du contrat de monsieur Daniel Corbeil
- 7.14 Renouvellement de la police d'assurance du 01/06/2018 au 01/06/2019
- 7.15 Renouvellement annuel à la Société historique du Saguenay
- 7.16 Avis de motion Règlement d'emprunt pour fins de subvention au montant de 500 000 \$ à la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean Inc. ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable sur 10 ans.
- 7.17 Cautionnement de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean pour un montant de 400 000 \$.
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 Avis de motion concernant la limite de vitesse sur le chemin de L'Anse
- 9. URBANISME**
- 9.1 Dérogation mineure Monsieur Frédéric Martel
- 9.3 Dérogation mineure Café du Quai
- 9.4 Demande de permis de construction - monsieur Jean Bradette
- 9.5 Demande permis de construction - Monsieur Frédéric Martel
- 9.6 Demande de permis de construction monsieur François Laplante
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.1 Aucun
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Aucun
- 12. VARIA**
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

192-2018

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 7 MAI 2018 DU 7 MAI 2018

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 soit accepté sans modification.

193-2018

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE MAI 2018

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2018 au montant de 125,834.24\$ et des paiements directs au montant de 2,631.39\$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

194-2018

VENTE D'UN VÉLO TAXI - COMITÉ DU FESTIVAL DU BOEUF

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la vente d'un vélo taxi au montant de 4 000.00 \$ taxes incluses.

195-2018

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - OMH DE L'ANSE-SAINT-JEAN - BUDGET RÉVISÉ 2018

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires révisées de l'office municipal d'habitation de L'Anse-Saint-Jean pour 2018 indiquant une participation municipale prévue de l'ordre de 5 254\$.

196-2018

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - OMH L'ANSE-SAINT-JEAN - ÉTATS FINANCIERS 2015

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers 2015 de l'OMH de L'Anse-Saint-Jean tels que transmis et approuvés par la SHQ.

197-2018

DEMANDE DE RENCONTRE AVEC L'OFFICE D'HABITATION DU SAGUENAY

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une demande de rencontre à l'Office municipal du Saguenay pour avoir diverses informations.

198-2018

LETTRÉ DE MONSIEUR GHISLAIN PELLETIER

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à monsieur Jean-François Houde, inspecteur municipal d'incorporer le ruisseau du Venin dans les travaux d'urgences printaniers.

199-2018

EXTENSION DE DÉLAI POUR CONSTRUCTION DU LOT 10-14, CANTON DE DU CREUX - DOSSIER MADAME AUDREY MALTAIS

ATTENDU QUE le 9 décembre 2011, la municipalité a vendu à Mme Audrey Maltais et M. Stéphane Ménard le lot 10-14, du cadastre officiel du canton de Du Creux, pour y construire une résidence habitable dans les 48 mois de la vente.

ATTENDU QUE des problèmes d'ordre personnel ont eu pour conséquence que Mme Audrey Maltais et M. Stéphane Ménard n'ont pu y construire une résidence habitable dans le délai prévu.

ATTENDU QUE Mme Audrey Maltais est actuellement propriétaire de l'ensemble de ce terrain pour en avoir acquis la demie indivise de M. Stéphane Ménard.

ATTENDU QUE le 26 février 2017, Mme Audrey Maltais a requis de la municipalité un délai supplémentaire jusqu'au 31 décembre 2019 pour y construire une habitation.

ATTENDU QUE la municipalité consent à cette extension de délai aux conditions prévues à la présente résolution.

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un délai jusqu'au 31 décembre 2019 soit accordé à Mme Audrey Maltais, propriétaire du lot 10-14, canton de Du Creux, pour y construire un immeuble habitable au plus tard à cette date.

2. Si, avant que Mme Audrey Maltais n'ait construit une résidence habitable sur ledit terrain, elle désire le vendre à un tiers, elle devra préalablement l'offrir à la municipalité qui pourra l'acquérir au même prix que Mme Audrey Maltais et M. Stéphane Ménard ont déboursé pour se porter acquéreurs dudit terrain, sans plus.

3. Si, au 31 décembre 2019, Mme Audrey Maltais n'a pas construit sur le lot 10-14, canton de Du Creux, un immeuble habitable, la municipalité pourra requérir une rétrocession dudit terrain. Dans ce cas, la municipalité n'aura à déboursier à Mme Audrey Maltais que le prix de vente payé et prévu au contrat, soit la somme de 39 277,01 \$.

4. Une convention en ce sens devra être signée entre Mme Audrey Maltais et la municipalité.

5. M. Lucien Martel, maire, et Mme Annick Boudreault, directrice générale et secrétaire- trésorière par intérim, sont, par la présente résolution, autorisés à signer ladite convention à intervenir.

6. Si Mme Audrey Maltais fait défaut d'accepter par une convention écrite les conditions prévues à la présente, rapport sera fait au conseil municipal au plus tard le 1er juillet 2018, lequel décidera des démarches et procédures à entreprendre pour obtenir le respect intégral des engagements prévus au contrat de vente intervenu entre la municipalité et Mme Audrey Maltais en date du 9 décembre 2011 et inscrit au Registre foncier de la circonscription foncière de Chicoutimi le 13 décembre 2011 sous le numéro 18 706 725.

200-2018

CLASSIQUE ANNUELLE DE VOLLEY-BALL DU BAS-SAGUENAY

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le prêt du chapiteau pour la classique annuelle de volley-ball du Bas-Saguenay qui se tiendra du 20 au 22 juillet 2018.

201-2018

ZEC SAUMON - LETTRE D'APPUI POUR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE POUR LE SAUMON ATLANTIQUE(FQSA)

CONSIDÉRANT l'acte de dépôt du projet cité en rubrique en lien avec le plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec (2017-2022) dans le cadre du programme d'aide aux infrastructures ;

CONSIDÉRANT que le promoteur - Corporation Gestion Rivière Saint-Jean Saguenay sise à L'Anse-Saint-Jean propose un projet structurant visant à optimiser et mettre en valeur la pêche au saumon en améliorant la qualité du service et des infrastructures dans un souci de développement des affaires ;

CONSIDÉRANT QUE la démarche de financement auprès de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) permettrait une augmentation annuelle de jours-pêche par suite des investissements financés ainsi que des améliorations importantes des infrastructures aux bénéfices de la clientèle ;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement de la Corporation de Gestion Rivière Saint-Jean Saguenay auprès de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique dans le cadre du programme d'aide financière dédiée aux infrastructures.

202-2018

AUTORISATION D'ÉTABLIR UN SYSTÈME D'ANTENNE DE RADIODIFFUSION
AU MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT l'acte de dépôt du protocole d'entente stipulant l'autorisation d'utiliser un espace à l'intérieur du chalet situé au sommet de la montagne au Mont-Édouard à des fins de périmètre de diffusion de Radio-Canada au bénéfice de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean est gestionnaire du Mont-Édouard et conséquemment, demande à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, propriétaire exécutif du site, la pertinence et l'approbation d'autoriser la Société Radio-Canada de permettre l'édification d'un périmètre de diffusion au chalet existant ;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer et autoriser la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean à ratifier le protocole d'entente proposé afin de permettre à la Société Radio-Canada d'ériger un périmètre de diffusion selon les termes, les obligations et les engagements exposés dans le protocole d'entente ;

Et que :

La municipalité de L'Anse-Saint-Jean, selon les normes et les règlements municipaux, accepte la pertinence de cette installation et autorise la Société Radio-Canada à ériger une antenne d'une hauteur de quinze (15) mètres selon les plans exposés dans le protocole d'entente.

203-2018

DEMANDE DE COLLABORATION DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC

CONSIDÉRANT la tenue d'une formation spécialisée en partenariat avec le collectif de formation agricole du Saguenay - Lac-Saint-Jean et Emploi-Québec portant sur le ginseng en milieu forestier le 06 mai 2018 ;

CONSIDÉRANT la participation de 10 producteurs acéricoles et forestiers intéressés à la filière de la production et l'exploitation de produits forestiers non ligneux (PFNL) ;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté à des essais de semis direct de ginseng en milieu forestier dès le mois de juin et juillet 2018 avant la mise en place d'un plan de développement structurant ;

CONSIDÉRANT le besoin d'une caractérisation des boisés acéricoles en lien avec les propriétaires ou les utilisateurs afin de valider une projection de développement selon les particularités de la plante ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord dispose d'une expertise technique pour les municipalités locales en lien avec le service d'aménagement ;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de solliciter le service de gestion forestière et de programme de la MRC du Fjord avec le système de classification écologique du territoire afin de décrire la diversité des écosystèmes des sites dédiés à l'implantation du ginseng en milieu forestier.

204-2018

DEMANDE DE GESTION P.I.N.G

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la compagnie 9373-9159 QUÉBEC INC. (compagnie Gestion P.I.N.G.) à vendre une demie indivise du lot 56-1-2-2, rang 1 et 55-14, rang 1 à la compagnie Gestion MBLA conformément aux documents notariés et selon les prescriptions du devis relié à ces lots.

205-2018

AUTORISATION DU PROJET COOLBOX À TOIT PLAT

CONSIDÉRANT QU'une demande de construction de CoolBox à toit plat a été déposée à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Claude Tremblay propriétaire de la compagnie Les Boisés St-Jean autorise la compagnie Construction Prospère Inc. à faire un développement sur la rue des Boisés ;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter cette demande à la condition que la construction des CoolBox soit faite sur 9 terrains consécutifs du côté gauche à partir de celui déjà en place. Une entente devra être prise avec le propriétaire du terrain déjà vendu.

206-2018

PANNEAUX CULTURO-PATRIMOINE - PHASE 1

CONSIDÉRANT le prochain appel d'offre en juin 2018 - 8 ième édition du programme de soutien aux initiatives culturelles du milieu de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT que les balises de financement sont de l'ordre de 3 000 \$ maximum par projet à raison de 80 % comme soutien financier;

CONSIDÉRANT que la phase I prévoit de mettre en valeur le patrimoine culturel local de photographies anciennes par l'édification de socles artistiques de 3 à 4 panneaux d'interprétation;

CONSIDÉRANT que les emplacements sélectionnés seront le bureau d'information touristique ainsi que le quai municipal permettant de valoriser le patrimoine qui contribue à forger l'identité culturelle de L'Anse-Saint-Jean;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers unanimement d'appuyer la démarche de financement auprès de la MRC du Fjord dans le cadre du programme de soutien aux initiatives culturelles du milieu, et ce, pour un maximum de financement municipal de 1 000 \$.

207-2018

PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS (PNHA)

CONSIDÉRANT le dépôt d'une demande de financement auprès du programme d'infrastructures Québec-municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) volet 2.5 au montant de 100 000 \$ dans le cadre du projet : optimisation du bâtiment de la Petite École et sentier intergénérationnel, et ce, en temps impart

CONSIDÉRANT l'appel de projets au programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés offrant une aide substantielle et maximale de 25 000 \$ aux administrations municipales qui souhaitent aider les aînés à faire une différence dans la vie des autres et dans leurs collectivités – date butoir du 15 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'appel de propositions a fait l'objet de discussions avec le Secrétariat aux aînés du Québec, comme prévu au protocole d'entente qui établit les modalités de collaboration entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec pour la mise en œuvre du PNHA.;

CONSIDÉRANT l'alternative de jumeler des contributions fédérales et provinciales au projet optimisation du bâtiment de la Petite École et sentier intergénérationnel;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement

auprès d'Emploi et développement social Canada dans le cadre du programme nouveau Horizons pour les aînés au projet Optimisation du bâtiment de la Petite École et sentier intergénérationnel et ce, pourvu que la démarche de financement déposée au programme d'infrastructures Québec-municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) volet 2.5 ne soit pas un risque de faisabilité au projet..

208-2018

SOUTIEN AU PERSONNEL MUNICIPAL ŒUVRANT CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - DÉMARCHE DE FINANCEMENT - FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM) - PROGRAMME MUNICIPALITÉS POUR L'INNOVATION CLIMATIQUE (MIC)

CONSIDÉRANT l'appel de projets au programme Municipalités pour l'innovation climatique offrant une subvention maximale de 125 000 \$ aux administrations municipales qui souhaitent mettre en place des initiatives visant à réduire les empreintes de gaz à effet de serre (GES) ou de mieux s'adapter aux effets des changements climatiques locaux– date butoir du 29 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'appel de propositions a fait l'objet de discussions avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), qui permet au ministère d'examiner les demandes présentées au MIC avant qu'elles soient soumises à la FCM.

CONSIDÉRANT QUE l'aide accordée sous forme de subvention non remboursable est de l'ordre de 80 % des coûts admissibles (salaires et DAS) au cours d'une période de deux ans;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur au développement désire développer un département de service dédié à des mesures contre les changements climatiques par l'embauche d'une nouvelle ressource spécialisée;

CONSIDÉRANT QUE le temps consacré à la logistique et à la coordination de la nouvelle ressource spécialisée (30 % de tâche) auprès du Directeur au développement est admissible au programme Municipalités pour l'innovation climatique;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement auprès de la Fédération des municipalités canadiennes dans le cadre du programme Municipalités pour l'innovation climatique (MIC) et que, l'on accepte l'embauche d'une nouvelle ressource spécialisée devant œuvrer à mieux se préparer et à s'adapter à la nouvelle réalité des changements climatiques ainsi qu'à réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean – le tout conditionnel à l'approbation de la démarche de financement auprès de la FCM..

209-2018

INSCRIPTION CONGRÈS FQM DU 20 AU 22 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire monsieur Anicet Gagné et madame Chloé Bonnette au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu à Montréal du 20 au 22 septembre 2018 au Palais des congrès et de payer également les frais reliés à ce congrès.

210-2018

MALLETTE - HONORAIRES D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

CONSIDÉRANT QUE le contrat vérification de la firme Mallette venait à échéance au 31 décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Mallette a travaillé dans le dossier du Mont-Édouard concernant le projet D'INVESTISSEMENT de 2.4 millions ;

CONSIDÉRANT le changement de personnel à la direction ;

CONSIDÉRANT la demande adressée à la firme Mallette à la réunion du conseil du 7 mai ;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les honoraires professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité pour une période d'un (1) an.

211-2018

ANNULATION DE L'ASSURÉ ADDITIONNEL L'ANSE FLAMME

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler l'assuré additionnel L'Anse Flamme sur notre contrat d'assurance en date du 16 mai 2018. Cet organisme sera assuré à partir de cette même date par la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord.

212-2018

SNC - LAVALIN - HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - LOCALISATION DE L'AQUEDUC

CONSIDÉRANT QUE les plans des réseaux existants n'étaient pas disponibles sur tout le secteur des travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la localisation exacte des ouvrages existants est nécessaire à l'élaboration des plans et devis pour le d'assainissement des eaux ;

CONSIDÉRANT QUE des relevés supplémentaires du réseau d'aqueduc sont nécessaires ;

CONSIDÉRANT QUE les relevés ont été effectués en août 2017 et qu'ils n'étaient pas inclus dans l'offre de service initiale ;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'acquiescement des honoraires supplémentaires au montant de 5 077.86 \$ plus taxes, des relevés supplémentaires du réseau d'aqueduc.

213-2018

HARMONISATION DU SITE INTERNET À LA NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'harmonisation du site internet à la nouvelle image de marque au montant de 2 500.00 \$ plus taxes qui sera fait par Horizon Grafik.

214-2018

AUTORISATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DES PROPRIÉTAIRES DU 77 B, SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures d'aqueduc de la municipalité passent sur la propriété du 77 B, Saint-Jean-Baptiste ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 77 B, Saint-Jean-Baptiste accordent une servitude de passage notarié à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont donné leur accord à certaines conditions

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les conditions demandées par les

propriétaires du 77 B, Saint-Jean-Baptiste concernant l'autorisation d'une servitude de passage. Les conditions sont les suivantes : que la municipalité acquitte les frais se rattachant à la servitude notariée, de remettre la propriété dans l'état en cas de bris d'équipements actuels et futurs.

215-2018

MÉCHOUI DE LA FÊTE DES PÈRES - CHEVALIER DE COLOMB CONSEIL 8154
CAP TRINITÉ

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat de 4 billets pour le méchoui de la fête des pères qui se tiendra le samedi 16 juin à 18 h 00 à la Petite École. Cette activité est organisée par les Chevaliers de Colomb - Conseil 8154 - Cap Trinité.

216-2018

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS HOUDE, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS.

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement du contrat de travail de monsieur Jean-François Houde, directeur des travaux publics pour une période d'un an soit jusqu'au 31 mai 2019. Monsieur Houde aura une augmentation de 3 % et aura trois semaines vacances.

217-2018

EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QUE le directeur général monsieur Daniel Corbeil, nous a signifié qu'il ne désirait pas renouveler son contrat venant à échéance le 4 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a décidé de procéder à un appel d'offre public afin de combler le poste de directeur général/secrétaire-trésorier à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté madame Danielle Lemay afin d'agir à titre de personne experte et de participer au processus de dotation et d'administrer les tests requis ;

CONSIDÉRANT QUE messieurs Victor Boudreault, Richard Perron, conseillers et monsieur Lucien Martel, maire, composaient le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jonathan Desbiens est le choix unanime des membres du comité de sélection et que les tests démontrent qu'il répond au profil attendu ;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Jonathan Desbiens au poste de directeur général / secrétaire-trésorier de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean à compter du 25 juin 2018 et de mandater le maire, monsieur Lucien martel à signer le contrat d'embauche.

218-2018

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES / PERSONNE MANDATÉE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jonathan Desbiens été nommé directeur général / secrétaire-trésorier de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Desbiens entrera en fonction à partir du 25 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les ventes pour défaut de paiement de taxes auront lieu le

jeudi 14 juin à l'Hôtel de ville de Saint-Honoré et que notre présence est requise s'il y avait vente pour défaut de paiement de taxes des propriétés de notre municipalité ;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Jonathan Desbiens à enchérir sur les dossiers de la municipalité qui seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes.

219-2018

EMBAUCHE DE PERSONNEL TEMPORAIRE D'ÉTÉ AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager monsieur Jean Gagnon à titre d'employé temporaire au service des travaux publics, selon les conditions de travail prévues dans la convention collective.

220-2018

EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE TEMPORAIRE SUR APPEL

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager madame Marielle Mathieu à titre d'employée temporaire sur appel au service de l'administration, selon les conditions de travail prévues dans la convention collective.

221-2018

OFFRE DE SERVICE GHD - CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS PHASE II

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service professionnel de la compagnie GHD au montant de 14 360.00 plus taxes pour la caractérisation environnementale des sols - phases II.

222-2018

NON-RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MONSIEUR DANIEL CORBEIL

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le non-renouvellement du contrat de monsieur Daniel Corbeil au poste de directeur général secrétaire-trésorier. Monsieur Corbeil part à la retraite.

223-2018

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE DU 01/06/2018 AU 01/06/2019

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement de la police d'assurance de la municipalité du 1er juin 2018 au 1er juin 2019 au montant de 71 001.00\$. Ce montant inclut le Mont-Édouard, le camping de L'Anse, le centre communautaire la Petite École et le centre culturel du presbytère.

224-2018

RENOUVELLEMENT ANNUEL À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre abonnement d'un an à la revue SaguenayensiA au montant 35.00 \$.

225-2018

AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR FINS DE SUBVENTION AU MONTANT DE 500 000 \$ À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-SAINT-JEAN INC. AINSI QU'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT DU MÊME MONTANT REMBOURSABLE SUR 10 ANS

Avis de motion est donné par Madame Chloé Bonnette que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant Règlement d'emprunt pour fins de subvention au montant de 500 000 \$ à la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean Inc. ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable sur 10 ans.

226-2018

CAUTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-SAINT-JEAN POUR UN MONTANT DE 400 000 \$.

CONSIDÉRANT QU'une convention de gestion a été signée entre la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT l'assentiment des partenaires financiers régionaux à un projet d'investissement de 2.4 millions au bénéfice de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT la synchronisation des protocoles d'ententes en lien avec les déboursés financiers et la problématique de mouvement trésorerie au sein de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean ;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean se porte caution en faveur de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean d'un montant de 400 000 \$ pour 3 ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention.

Il est également résolu que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

227-2018

AVIS DE MOTION CONCERNANT UN AVIS DE MOTION CONCERNANT LA LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN DE L'ANSE

Avis de motion est donné par Monsieur Yvan Côté que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant Avis de motion concernant la limite de vitesse sur le chemin de L'Anse.

228-2018

DÉROGATION MINEURE – DOSSIER MONSIEUR FRÉDÉRIC MARTEL

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu unanimement d'accepter la recommandation du CCU dans le dossier de Monsieur Frédéric Martel et d'autoriser la dérogation mineure demandée.

229-2018

DÉROGATION MINEURE – DOSSIER CAFÉ DU QUAI

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu unanimement d'accepter la recommandation du CCU dans le dossier de Café du Quai et d'autoriser la dérogation mineure demandée.

230-2018

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - MONSIEUR JEAN BRADETTE

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du CCU et

d'autoriser la demande de permis de construction de monsieur Jean Bradette.

231-2018

DEMANDE PERMIS DE CONSTRUCTION - MONSIEUR FRÉDÉRIC MARTEL

CONSIDÉRANT que la propriété située sur le chemin de Vébron fait partie du PIIA du secteur Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT que la construction est conforme au règlement de zonage # 89-107;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant le permis de construction de monsieur Frédéric Martel.

232-2018

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION, MONSIEUR FRANÇOIS LAPLANTE

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser la demande de permis de construction de monsieur Jean Bradette.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) font un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants : Monsieur Victor Boudreault

- Nous donne de l'information sur le congrès des Plus beaux villages du Québec.
- Nous parle de la réglementation sur l'utilisation de l'eau potable.
- Félicite les contribuables pour l'utilisation du dépôt sec et donne également un avertissement aux entrepreneurs pour le dépôt sec.

Monsieur Richard Perron

- Nous informe que les dépliants touristiques de la municipalité sont arrivés et qu'ils sont disponibles soit à la municipalité ou à la Petite École.
- Nous informe que le lancement touristique se fera à Ferland et Boileau le 6 juin à 10 h 30.

Monsieur Éric Thibeault

- Nous mentionne que l'ouverture de la pêche au saumon se fera bientôt.

Monsieur Anicet Gagné

- Nous serons classifiés cette année par les Fleurons du Québec en août 2018 et invite la population à embellir leur propriété.
- Il informe les commerçants que la municipalité offre les services de Jacinthe Croteau pour leur aménagement paysagé.
- Nous installerons des bacs à la Petite École pour faire de la culture urbaine.

Madame Chloé Bonnette

- Nous parle du Grand Défi Pierre Lavoie

Monsieur Yvan Côté

- Nous donne de l'information sur l'ouverture tardive de la zec truite.
- Nous donne également de l'information sur le bris de la piste cyclable dans le secteur du pont couvert.

Monsieur Lucien Martel

- Félicite les conseillers pour leur travail.

.

Madame Annick Boudreault, Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».